

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1669/SG/FP nommant les membres de la commission de réforme pour un garde territorial

n° 74-1669/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
30 octobre 1974

Numéro JO
n° 22 du 25/11/1974

Date du numéro
25 novembre 1974

TEXTE INTÉGRAL

La Commission de réforme instituée par l'article 35 de l'arrêté n° 902/SG/CG du 7 juin 1968 susvisé, chargée d'examiner le dossier de M. Omar Ottoubo Mohamed garde territorial de 1re classe matricule 979 est composée comme suit: Président : M. Peres, directeur des Finances, Membres : Le commandant Fayet, commandant de la Garde Territoriale, Le médecin en chef de 2° classe Rabier Michel, représentant le directeur de la Santé Publique, Le médecin de 1re classe Cluzel Charles, médecin assermenté, MM. Mohamed Bourhan garde territorial de 1 classe matricule 1120, Moussa Ali garde territorial de 1° classe matricule 1200 représentant du personnel.